DÉMARCHE COLLECTIVE

LA DÉMARCHE

L'AOP Comté permet, grâce à la mise à jour du cahier des charges tous les 5 ans, de favoriser une agriculture extensive et familiale mais aussi de permettre aux producteurs, fromagers et affineurs d'y exercer une activité économique pérenne. Au total, l'AOP Comté représente :

- 2 400 exploitations
- 140 ateliers
- 14 affineurs

Les enjeux de la filière sont de maintenir en permanence l'esprit collectif qui est la base même de la filière Comté. A l'origine : se regrouper pour faire des grands fromages.

Les principaux éléments du cahier des charges comté concernant les conditions de production :

- Race Montbéliarde ou Simmental
- Traite 2 fois par jour au moins
- La zone de collecte des laits ne peut s'e?tendre au-dela? des limites d'un cercle de 25 kilomètres de diamètre, mesure? a? vol d'oiseau ;
- Interdiction du robot de traite depuis 2008
- Prairies temporaires max 15% de la surface fourragère > 0% pour Clovis Dhote
- Interdiction d'ensilage et d'enrubannage – c'est historique ! pas de produits fermentés
- Limitation de la taille des fermes : 1,2Millions de lait – 330 000 en moyenne : règle qui permet de se prémunir d'éventuelle restructuration et éviter l'agrandissement de ferme > 179 000 L pour Clovis Dhote

Le cahier des charges permet de faire du sur-mesure pour les 2 400 exploitations :

- Par exemple, le seuil maximal de production de lait est spécifique au potentiel de productivité des fermes (surfaces fourragères) allant de 2 200 L /an à 4 600L/ an.
- En cours, cartographies des surfaces fourragères et de leur potentiel agronomique pour ajuster la productivité fourragère

Le cahier des charges permet de répondre aux enjeux de protection de l'environnement :

- Max 50 kg d'N chimique par ha > 0kg N chimique pour Clovis Dhote
- Obligation des plans d'épandage
- Max 120kg N /ha organique et chimique -> qui a évolué à 100kgN/ha au dernier CdC > 81kg N organique /ha pour Clovis Dhote
- Pas d'OGM
- Pas d'épandage avant que la somme des températures soient de 200 degrés jours – stade où la végétation a démarré et où la plante est en capacité d'absorber les éléments nutritifs
- 50are /vache minimum disponible pour les pâturages > 1 ha/UGB pour Clovis Dhote
- Affouragement en vert : 75 jours / ans : forcément de pâturage

- Au moins 1 ha de surface fourragère par vache laitière -> qui a évolué à 1,30 ha par vache laitière pour le nouveau CdC> 1,47 ha pour Clovis Dhote
- Les aliments ne doivent pas dépasser 1800 kg par vache laitière > 1283 kg par vache laitière pour Clovis Dhote

Le cahier des charges permet d'adapter les fermes au changement climatique via l'évolution de la limite de chargement de 1 à 1,3 UGB/ha pour éviter d'être dépendant à l'achat de foin.

« On ne peut pas imaginer des modèles agricoles qui sont dépendants des achats extérieurs » dit Alain Mathieu, président du CIGC.

Ce nouveau cahier des charges permet de conserver un modèle extensif et d'être donc adapté aux aléas climatiques. Par exemple, l'année 2021 a permis de faire un stock important de foin qui permet de pallier à la sécheresse de 2022.

La force de l'AOP comté c'est aussi le prix du lait qui est le double du prix moyen en France. La rémunération du lait c'est la finalité. C'est issu de la contribution de chacun (producteur, fromager, affineur) de faire une promesse aux consommateurs et qui accepte le prix d'achat.

L'objectif de cet AOP Comté, est d'avoir toujours autant de ferme (2 400 de fermes) et donc de conserver des exploitations familiales et transmissibles. Aujourd'hui, l'AOP Comté présente une reprise pour un départ en retraite, ce qui est rare en élevage actuellement !

Zoom sur la coopérative d'Arc-sous-Cicon

Coopérative Arc-Sous-Cicon :

- Dizaine d'exploitations agricoles
- 1 fromager et 1 second
- 2 vendeuses à mi-temps

Cette coopérative est représentée par un CA qui se réunit tous les mois environ. Les décisions se prennent de manière collégiale.

Réunion plus espacée l'été en fonction des contraintes personnelles de chaque agriculteur

Plus value de la filière pour les agriculteurs : prix du lait, maintien du tissu agricole, des prairies, de l'élevage, cahier des charges permettant de « protéger » l'environnement ..